



GREVE NATIONALE DES AVOCATS LE 11 AVRIL 2018

Fiche pratique publié le **06/04/2018**, vu **2761 fois**, Auteur : [Maître Emilie VERGNE](#)

Depuis plusieurs mois, les Barreaux de France se mobilisent contre le projet de réforme de la justice. Le barreau de Paris, organise une grève "Justice Morte" le 11 avril 2018, en association avec tous les barreaux de France.

La grève des avocats

Le législateur a prévu une réforme de la justice et de l'aide juridictionnelle. Les Barreaux de France se mobilisent contre le projet de loi.

Plusieurs mouvements sont mis en place afin de sensibiliser le gouvernement, le législateur et les justiciables aux conséquences de cette loi à intervenir.

Notamment, le barreau de Paris, organise une grève "Justice Morte" le 11 avril 2018, en association avec tous les barreaux de France.

Il appelle à la grève des audiences et des désignations sauf situation d'urgence.

- Les permanences de différemment et de garde à vue ne seront pas assurées,
- il n'y aura pas de désignation au titre de l'aide juridictionnelle,
- les consultations gratuites ne seront pas tenues,
- les dossiers qui devaient être évoqués en audience feront l'objet de renvois systématiques,

L'origine du mouvement

L'Ordre des avocats s'oppose ainsi avec ferveur au projet de loi inacceptable de réforme de l'aide juridictionnelle et de simplification de la justice.

Sous couvert de simplification, la justice est bradée en éloignant le justiciable de son juge et de son avocat.

En matière pénale, sous influence exclusive du ministère de l'Intérieur, la Justice serait principalement confiée au Procureur et à la Police au détriment des libertés individuelles et de la défense des droits des victimes.

En matière civile, le projet rend le droit au juge seulement subsidiaire, donc sans les garanties élémentaires du procès équitable.

La position de Me VERGNE

Dans l'intérêt de notre Justice et des justiciables, le Conseil de l'Ordre des avocats de Paris demande à tous les avocats, les magistrats, les greffiers et nos concitoyens à se mobiliser unitairement et massivement contre ce projet de loi régressif de programmation pour la Justice.